

L'ANCT DANS LA SOMME

Vous êtes élu d'une collectivité territoriale de la Somme et vous souhaitez être accompagné par l'ANCT pour la définition de votre projet, la clarification de son périmètre, la recherche d'ingénierie ou de financements, un cadrage réglementaire, etc.

L'organisation de la délégation territoriale dans la Somme :

- Délégué territorial : Monsieur le Préfet de la Somme;
- Délégué territorial adjoint : Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture;
- Déléguée territoriale adjointe : Madame la directrice de la Direction départementale des territoires et de la mer de la Somme.

Le comité local de cohésion des territoires est en place depuis novembre 2020.

ÉLUS, VOUS AVEZ DES PROJETS,
NOUS AVONS DES SOLUTIONS !

Comment saisir l'ANCT dans
votre département



ÉLU LOCAL

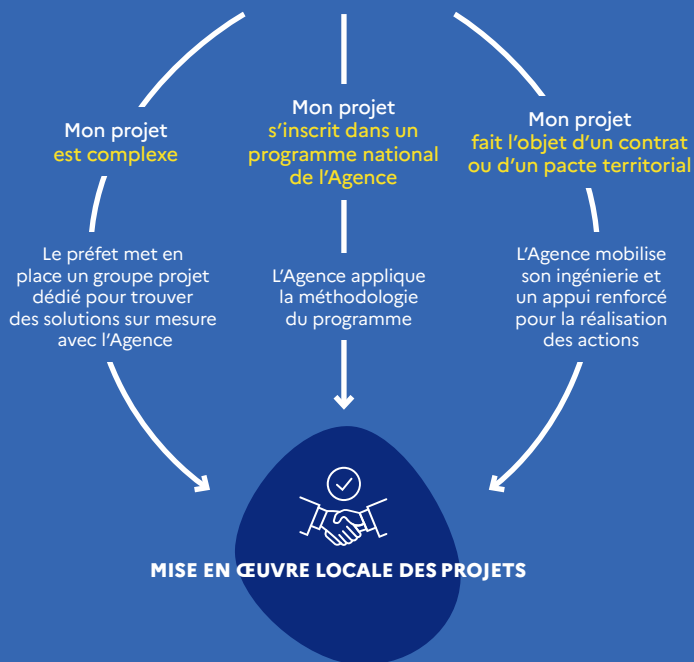


PRÉFET
Délégué territorial
de l'ANCT



Contactez l'ANCT dans la Somme à
l'adresse courrier suivante :
ingenierie@somme.gouv.fr

3 MODALITÉS D'INTERVENTION POUR L'AGENCE




**PRÉFET
DE LA SOMME**
Liberté
Égalité
Fraternité

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

L'Agence

**AU SERVICE
DES COLLECTIVITÉS**

et de leurs projets de territoire



L'INGÉNIERIE TERRITORIALE AU SERVICE DE VOS PROJETS

Les principaux programmes d'appuis déployés par l'ANCT :

- France Services,
- Petites villes de demain,
- Action cœur de ville,
- Territoires d'industrie,
- France mobile,
- Villages d'avenir.

Pour accompagner la transition écologique, l'ANCT oeuvre pour contractualiser avec les collectivités leurs projets de territoire, sous la forme d'un contrat de relance et de transition écologique (CRTE).



Collectivités territoriales, les partenaires qui vous accompagnent :



La Direction départementale des territoires et de la mer de la Somme apporte en parallèle de sa mission régalienne et d'instruction, un appui aux collectivités pour le cadrage réglementaire et la mise en œuvre de leurs projets d'aménagement durable du territoire.

L'Établissement Public Foncier est l'opérateur de référence 100% dédié à la sobriété foncière en région Hauts-de-France.



Il accompagne toutes les collectivités territoriales (communes rurales ou urbaines, intercommunalités, département ou région) quelque soit leur taille, pour des opérations de recyclage foncier. L'établissement intervient sur des opérations de toute nature, du corps de ferme à la friche industrielle selon les modalités définies dans son Plan Pluriannuel d'Intervention.

La Région soutient la création, le développement, la reprise d'entreprises et l'aménagement du territoire. Il accompagne les collectivités tant financièrement (subventions) qu'en appui technique.



le Cerema propose un grand nombre d'offres de services destinées à l'ensemble des collectivités et groupements de collectivités :



Acteur majeur de la solidarité territoriale, le Département de la Somme accompagne les collectivités tant financièrement (subventions) qu'en appui technique.

stratégie de transition écologique, mise en place de politiques foncières durables, maîtrise des consommations énergétiques, mobilités décarbonées, conception et optimisation des routes et infrastructures, nature en ville, Gemapi, mise en œuvre de ZFE, prévention et réduction des vulnérabilités aux risques naturels terrestres, gestion intégrée du littoral...

La Banque des Territoires mobilise son réseau, ses filiales et partenaires ainsi que des solutions innovantes pour accompagner les collectivités dans leurs projets et contribuer à leur réussite.



La CAUE accompagne les collectivités en amont de leurs démarches de projets d'aménagement et de construction. Il apporte le regard et le conseil d'une équipe pluridisciplinaire composée d'architectes, d'urbanistes et de paysagistes. Il permet aux porteurs de projets d'inscrire leurs réflexions dans une approche globale et qualitative, à l'échelle du bourg ou de la ville.



L'Agence de développement et d'urbanisme du Grand Amiénois accompagne les collectivités publiques. Ses collaborateurs, aux compétences multiples, apportent une ingénierie d'intérêt public œuvrant à l'aménagement de l'aire métropolitaine d'Amiens.

Et bien d'autres partenaires...

